

La Revue

n° 4, 2009-2010

« Vendre, échanger, donner »

« Politique du don, politique du *care*. Stratégie de la société accompagnante », Serge Guérin

Professeur à l'ESG, Serge Guérin (a) enseigne les sciences de l'information et de la communication ; il travaille sur la sociologie du vieillissement.

Les relations marchandes n'épuisent pas toutes les relations humaines et au sein même de notre société de marché, certains comportements, comme l'aide aux personnes en difficultés, témoignent de la présence de solidarités de proximité qui perdurent ou se renouvellent. La logique de l'intérêt et du profit, si elle est un élément moteur de nos comportements, est bien insuffisante pour cerner nos identités « fluctuantes, évolutives et métisses ». Mais on ne doit pas pour autant opposer rigidelement le don ou la solidarité et les exigences de la sphère économique, on peut mettre en place des politiques d'aide ou d'accompagnement (médecine préventive, éducation différenciée, éco-consommation...) qui, lors même qu'elles ne cherchent aucunement le profit immédiat, et même si elles peuvent paraître couteuses aujourd'hui, se révéleront économiques demain. Mais qui doit aider ? Il faut multiplier les énergies et les moyens : l'État, bien sûr, qui peut avoir sa part de responsabilité dans l'origine des dépendances ; la famille, qui malgré une grande variété de formes aujourd'hui reste un lieu fort de solidarité ; les associations ; le voisinage. Et sans doute est-il temps de penser le statut de l'aidant, en termes de droits et de formation.

Ainsi la question dépasse de beaucoup le soin des personnes dépendantes ou fragilisées. Il s'agit de penser un nouveau modèle de société qui verrait le passage de l'État providence à l'« État accompagnant » (b) centré sur le care ou accompagnement bienveillant. Une société dans laquelle la surveillance et l'assistance céderaient la place à la sollicitude et la coopération.

Refusant de sacrifier au catastrophisme et au déclinisme ambiants et constatant la permanence et le renouveau de solidarités de proximité, Serge Guérin parie sur l'émergence d'une autre société, société de la bienveillance qu'il oppose à la société de la surveillance.

(a) Cf. notice sur le site. www.lrdb.fr/articles.php?lng=fr&pg=1313

(b) C'est l'objet de son dernier livre, *De l'État Providence à l'État accompagnant*, Éditions Michalon, 2010

Politique du don, politique du *care*

Stratégie de la société accompagnante

Serge Guérin

La permanence d'une « culture » et d'une pratique du don, symbolisée par l'aide à des personnes très vieillissantes ou touchées par des maladies chroniques, témoigne d'une altérité dans la société de marché. Le marché ne forme pas la totalité des relations humaines, ni même des relations économiques. Le lien social se fabrique largement à travers l'aide, l'attention réciproque, mais aussi l'accompagnement de l'autre. Plus nos sociétés se complexifient et plus elles sont fragiles et menacées du moindre incident, du moindre imprévu. Surtout ces sociétés de la performance évincent et fragilisent. L'émergence du *care* semble être une réponse aux logiques d'exclusion. Plus largement, le marché a besoin d'une société qui marche c'est-à-dire qui permet l'accompagnement de chaque individu pour lui permettre de vivre son autonomie.

Nous sommes entrés dans la troisième modernité marquée par la féminisation des valeurs, la seniorisation de la société mais aussi l'émergence d'une logique de flux liée en grande partie aux usages des technologies qui entraînent une transformation du rapport à la propriété (en particulier dans les domaines de la création) et la prise de conscience que nous sommes entrés dans l'économie de la ressource rare. Cela doit nous conduire à repenser les conditions de l'emploi, mais aussi le rôle des associations, les nouvelles formes de solidarité de proximité, la prise en compte de la fragilité croissante des individus comme de la société.

L'exemple des aidants marque bien le renouveau de ces solidarités de proximité et la permanence du don. Ainsi, en dépit des profondes transformations sociologiques, économiques et politiques qui se sont déroulées depuis les années 1980, les formes de solidarité de proximité perdurent, évoluent, se renouvellent. On peut estimer qu'environ 3,5 millions de personnes en France sont de véritables aidants¹. Mieux encore, l'étude BVA/Fondation Novartis souligne que pour 18 % des aidants, le ressort n'est pas fait de liens biologiques ou civils avec les personnes qu'elles choisissent d'aider mais provient d'une relation fondée sur des bases de voisinages, d'amitiés mais aussi, sans doute, sur un sentiment de dette morale contractée ou de nécessité de produire de la réciprocité.

¹ Voir l'étude BVA/Fondation Novartis, in *Réciproques*, n°1, janvier 2009.

L'individu moderne comme être empêché

Mettre en lumière la permanence et le renouvellement des solidarités de proximité, fondées sur aucune obligation strictement formelle, revient d'abord à contester la notion de société de marché comme paradigme du vivre ensemble. La seule existence de formes de solidarité apparaît comme des preuves que l'*homo economicus* ne saurait suffire à définir l'être humain dans sa totalité. L'individu ne s'inscrit pas seulement dans la recherche de son intérêt propre, dans la tentative de maximiser son profit. L'individu a, y compris dans une société dominée par des rapports de production et d'échange, des perspectives multiples pour tenter de se réaliser, de donner du sens à sa vie.

De fait, le maintien d'une culture du don, réputé n'appartenir qu'aux sociétés pré-modernes, révèle aussi la faiblesse intellectuelle d'un raisonnement basé sur une vision monolithique et réduite de l'individu. La recherche de l'intérêt, pour réelle qu'elle soit et pour prioritaire qu'elle apparaisse à certains moments du jeu social (management d'entreprise, négociation salariale, placements boursiers, enchères en ligne...) n'est le plus souvent qu'une composante du comportement et des attentes de l'individu contemporain.

Michel Crozier et Alain Erhenberg ont bien montré que le jeu des acteurs, y compris dans l'entreprise, pouvait répondre à des logiques, par exemples bureaucratiques ou de pouvoir, qui s'éloignaient fort de la recherche du seul intérêt personnel.

Surtout, la recherche de son seul intérêt est bien insuffisante pour expliciter des comportements électoraux, comme il ne peut déterminer seul nos attitudes de consommation, nos positions culturelles ou nos choix amoureux. Entre deux individus situés sur le même niveau de l'échelle sociale, issus d'un même contexte culturel et disposant des mêmes capitaux sociaux, les représentations, attentes et perspectives peuvent être différentes, éloignées voire opposées : si le déterminisme social ne peut être nié, il n'empêche que nos identités sont multiples et nos choix ne relèvent pas seulement de notre position dans le jeu social. Nos histoires de vie, nos origines, nos valeurs culturelles, notre situation professionnelle et, encore plus, familiale, explicitent en large partie nos comportements. Nos identités sont par ailleurs fluctuantes¹, évolutives et métisses. Elles laissent une part possible au don et aux actes solidaires.

L'existence de ces solidarités de proximité vient, par ailleurs, déconstruire le discours inverse (mais qui fondamentalement utilise le premier pour se légitimer) sur les effets de l'individualisme comme fossoyeur des solidarités de classe et du sentiment collectif.

Pour les tenants de ce discours, l'individu est réduit à un être empêché. Empêché de penser, empêché de se penser comme un être social et donc empêché de pouvoir contester l'ordre établi. La pression du discours publicitaire qui fait de la consommation le but unique d'une vie en société, soutenue par les effets anesthésiants des médias, considérés comme une vaste entreprise de décervelage, et d'une politique des loisirs marchands permettant d'évacuer tout esprit critique, transforment l'individu en un « robot joyeux », pour reprendre la formule de Wright Mills, incapable de s'extraire de cette société de propagande généralisée.

Les penseurs qui voient dans les médias, et plus largement dans la société de la communication ou de l'info spectacle, partagent une même défiance envers la capacité de l'individu à se faire sa propre opinion, à développer son libre-arbitre, à s'extraire d'un discours dominant. Il n'y a alors pas de place pour un discours sur le don, pour une sociologie de la solidarité de proximité.

Si la permanence du don suffit à infirmer pour partie cette vision monolithique, rappelons aussi que les effets du discours se doivent d'être interrogés et nuancés. L'effet d'un discours tient au moins autant au désir et à la situation de celui qui le reçoit qu'à la

¹ KAUFMANN (Jean-Claude), *L'invention de soi*, A Colin, 2004

puissance de son émetteur. Des chercheurs comme Paul Lazarsfeld¹ ont mis en avant le rôle des *gatekeepers*, ou leaders d'opinion, dans la formation de l'opinion des individus. Ils ont, dans leur domaine, une influence très forte sur leur communauté parce qu'ils sont considérés comme des spécialistes dans leur domaine. Ils font le lien entre le discours des médias et la réception par le public.

Sans doute, faudrait-il aussi s'interroger sur les effets de la médiatisation du don et la puissance de la norme imposée ou véhiculée par les médias, en particulier à travers les émissions et journées dédiées à des formes diverses d'appel public au don. Images du don plus que don de l'image où le média et la vedette qui se prêtent au jeu trouvent leur intérêt dans cette opération.

Le don est aussi communication, mode d'expression en direction de soi et des autres. On sait depuis Palo Alto combien le langage n'est qu'une facette du message. Il y a dans le faire, une manifestation de volonté mais aussi un moment de communication et d'image de soi. L'expérience du don est fabrication de lien social et de paroles envers les autres. Sans le dire je donne, sans le dire je fais et je laisse dire. Ou je fais dire, parfois.

Mais l'expérience des solidarités de proximité, la permanence d'aidants familiaux ou informels prouvent par l'exemple que les relations sociales sont bien plus riches que la simple recherche d'intérêt économique ou de positions de pouvoir. Pour penser le don, il est nécessaire de sortir d'un paradigme utilitariste comme mesure de la relation à l'autre. Dans cette perspective, il convient aussi de ne pas réduire la notion de don, à la recherche de la seule réciprocité. Le système du don, ce n'est pas le « donner pour recevoir » mais bien le « donner-recevoir-rendre » mis en avant de façon révolutionnaire par Marcel Mauss².

De la prévention comme stratégie de la solidarité durable

Le regard sur l'aide de proximité, et plus largement sur l'ensemble des formes de bénévolat et de volontariat, ne doit pas seulement se centrer sur les contraintes, les souffrances, la gêne et la solitude. Il y a aussi du bonheur à aider l'autre. Il y a aussi dans l'aide à un proche, à titre familial ou non, une part de chemin personnel, de réalisation d'une éthique et d'estime de soi. Une façon de se sentir auteur de sa vie, de se construire à travers l'autre. On gagne en estime de soi à aider l'autre. Cette estime de soi peut répondre à des injonctions morales, religieuses ou éducatives, mais l'aide à l'autre peut aussi, simplement, produire du plaisir par la rencontre de l'autre et des autres, l'échange, le goût de l'action... L'aidant peut aussi se découvrir, mieux se connaître, trouver un autre sens à sa vie.

Il arrive aussi que des aidants transforment par la suite cette expérience en métier au service d'autres personnes. Des personnes s'étant occupé d'un parent résidant en maison de retraite ont été par la suite embauchées pour faire le lien entre les familles et les soignants, pour jouer un rôle de liant auprès des personnes âgées.

Il n'est pas possible de faire comme si ces actions n'avaient pas d'influence sur l'aidant lui-même, sur sa vision du monde et de lui-même, sur ses relations interpersonnelles largement déconstruites par l'évolution des relations et des normes familiales³. La reconnaissance du don passe aussi par une vision plus dynamique de la notion de compétence acquise : les entreprises restent centrées sur le mythe du diplôme tout puissant et le calcul de l'ancienneté dans la fonction. Or, avoir eu à vivre d'autres

¹ LAZARSFELD (Paul) et KATZ (Elhiu), *Personnel influence*, Ina/Armand Colin, 2008

² MAUSS (Marcel), *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, PUF, 2001 (1924).

³ WEBER (Florence), *Le nom, le sang, le quotidien, Une sociologie de la parenté pratique. Aux lieux d'être*, 2005.

expériences, y compris celles du don de soi à l'autre, permet aussi d'acquérir de nouvelles compétences que l'entreprise devrait valoriser pour être plus efficiente.

En ayant mis à jour la puissance du don comme mode de compréhension des phénomènes sociaux, Marcel Mauss s'est inscrit dans une notion de flux et non de stock : ce qui compte c'est au moins autant ce qui circule entre les individus que ce qu'ils peuvent accumuler par leur travail ou leur capital. À sa façon, le sociologue complète Karl Marx comme Adam Smith. Complément d'autant plus nécessaire que ces auteurs restent prisonniers d'une vision fondée sur l'économie d'abondance ou les ressources apparaissent sans fin.

Marcel Mauss montre que le don enclenche un retour qui n'appelle pas à être comparé. Il n'y a pas de balance comptable de la réciprocité. Le don ne fonctionne pas dans une logique de réciprocité stricte et attendue, mais entraîne une spirale vertueuse à terme. Il est des actes de solidarité qui sont à la fois gratuits, dans l'instant, et payants dans la durée¹. Des actions de prévention et d'accompagnement qui n'impliquent pas de la rentabilité ou du profit mais simplement du sens, un sentiment d'accomplissement personnel, un nouveau regard posé sur soi...

En faisant le choix d'accompagner, de prendre en compte les besoins réels de la personne, non seulement cette dernière reprend sa chance mais à terme la réduction de ses dérives, de ses fragilités entraîne une baisse des dépenses qui, sinon, se seraient imposées. Ainsi les politiques de prévention concernant la santé entraînent à la fois un mieux être pour les personnes et permettent, à terme, de réduire souvent les coûts des soins. En dépistant très tôt une maladie, on peut souvent la contrecarrer ou ralentir son aggravation, en prenant des mesures d'hygiène et de nutrition, il est possible d'éviter la survenue de nombreuses maladies chroniques et la fragilité. Ici, en investissant en amont, en développant une politique de prévention et de détection, non seulement, la société répond à une exigence de « faire le bien », mais permet aussi des économies, en évitant des dépenses rendues nécessaires par l'aggravation ou la survenue de maladies qui auraient pu être évitées. Le soutien social sur la santé² permet aussi aux personnes de mieux vivre leur vulnérabilité, de faire face plus facilement et avec l'aide de moins de béquilles médicamenteuses. Plus largement, notons que les politiques d'accompagnement, qui sont, de fait, des stratégies de prévention, concernent la plupart des activités impactant la vie des personnes. Une politique éducative fondée sur l'accompagnement différencié des élèves doit permettre d'éviter l'immense gâchis actuel où plus de 170 000 jeunes sortent chaque année sans aucune formation, ni parfois le simple niveau minimum permettant de comprendre le monde au quotidien. Une politique de l'accompagnement professionnel conduit à éviter que par manque ou mauvaise formation continue, le salarié voit ses compétences progressivement se réduire. L'accompagnement c'est aussi permettre à chacun de se comporter en consommateur lucide de ses possibilités économiques, et si possible conscient de son impact sur l'écosystème. Les dérives autour de l'endettement comme de la surconsommation peuvent ainsi être jugulées. Cela évite à la personne de se retrouver prisonnière d'une situation qui devient ingérable et entraîne parfois une déstabilisation totale. Prenons un dernier exemple autour de l'habitat : là encore, en intervenant en amont des fragilités du locataire ou de l'emprunteur, il est possible d'éviter à la personne de se retrouver face au mur, avec son cortège de désespérances mais aussi, de prévenir les risques d'impayés.

De ce point de vue, l'accompagnement, la prévention, la politique du *care* sont des actes à la fois solidaires et favorisant une vie en société plus apaisée, mais ce sont aussi des stratégies d'économie. La dépense au service de la prévention d'aujourd'hui produit les économies de demain.

¹ CHANIAL (Philippe), Introduction. Ce que le don donne à voir, in *La société vue du don*, CHANIAL (Philippe) (dir.), La découverte/Mauss, 2008.

² Voir article Paquet, Falardeau & Forest, « Les effets des liens de proximité sur la santé », in *Réciproques* n°3, juin 2010

L'aidant s'aide

L'aide à un parent très âgé ou à un enfant subissant une maladie invalidante, s'inscrit dans une logique de don qui échappe à la perspective matérialiste du « donnant-donnant » au sens où elle n'entraîne guère de possibilités de « retour » de la part de l'aidé. Sauf celui de son regard et de l'estime de soi.

Dans cette optique, qu'elle serait la place de la relation au don, si la famille, au sens traditionnel, disparaît ? La cellule familiale étant considérée comme l'espace premier, « naturel » de l'exercice de la solidarité et du don. Si la famille a changé de rythme et de structures, pour autant elle est loin d'avoir disparu. Symboliquement, on notera par exemple que les maisons relais développées par les bayeurs sociaux qui accueillent des personnes en très forte fragilité psychique et économique ont retrouvé leur nom d'origine : pensions de famille.

Plus largement, si la famille nucléaire a perdu sa puissance normative et son hégémonie, elle n'est plus qu'une forme parmi d'autres de la relation institutionnelle de couple. Elle reste un possible, un essai, une trajectoire. À la place, on voit se développer une diversité de formes de vie familiale avec la possibilité de ne pas s'inscrire dans un mode unique pour la vie. Il peut y avoir succession de formes d'union. Une vie d'être humain est suffisamment longue pour permettre les expériences, les échecs, les réussites temporaires... L'augmentation de l'espérance de vie est en soi un facteur d'éclatement des familles. Il y a d'un côté croissance des rythmes des changements (sociaux, technologiques, environnementaux) qui tous peuvent agir sur l'individu et sa relation à l'autre, et d'un autre côté, le temps de la vie s'allonge. D'une certaine façon, le couple s'inscrit dans une logique de CDD (contrat à durée déterminée), tandis que la filiation s'apparente, surtout pour la mère, à une perspective de CDI (contrat à durée indéterminée).

L'une des conséquences majeures de la prise de pouvoir de l'individu sur sa destinée et de l'évolution des normes sociales, tient à la disparition d'une forme unique de famille au profit du *pluralisme familial*¹. La famille ne s'identifie plus seulement à une démarche civile et institutionnelle, mais revient souvent à des choix individualisés et évolutifs, largement liés à l'enfant. Les structurations informelles de la famille vont de la vie de couple traditionnelle mais non sanctionnée par le mariage, à des formes plus souples d'unions, voire des formes de cohabitation polymorphes. Aujourd'hui, 40 % des enfants, en France, vivent dans des familles monoparentales ou recomposées.

Pour autant, cet « éclatement » de la forme familiale ne conduit pas à la disparition des solidarités familiales. Au contraire ! Elles sont plus choisies qu'hier... Au temps jadis, on parlait de la « fille sacrifiée » où dans chaque famille, un enfant (généralement une fille) était désigné, le plus souvent de façon non dite, par tous pour prendre en charge dans le futur les parents, voire les beaux-parents. Aussi, les modes de l'aide familiale ont évolué mais la solidarité intra familiale reste une valeur centrale². Sous l'influence de la mutation des formes de la famille et d'une autonomisation croissante des femmes de leur rôle social traditionnel, les choses évoluent. Ainsi la présence des fils est plus importante pour aider leur mère qu'auparavant³. La taille de la fratrie-sororie, l'existence d'un ou de deux parents, les modes de vie, commun ou séparés, la présence, ou non, d'autres ascendants comme la composition des descendance contribuent à nuancer les pratiques. Cependant, l'aide familiale apparaît d'abord comme le fait des compagnes ou des filles. Chacun recherche un équilibre dans le déséquilibre entre les normes sociales, la régulation de ses tensions familiales et professionnelles et les valeurs individuelles et du

¹ DECHAUX (Jacques-Henry), *Sociologie de la famille*. La Découverte, collection Repères, 2007.

² ATTIAS-DONFUT (Claudine) et al., *Les solidarités entre générations, Vieillesse, familles, Etat*, Paris, Nathan, 1995

³ PENNEC (Simone), « Les enfants dans le soin envers leurs parents » in P. Dreyer & B. Ennuyer, *Quand nos parents vieillissent*, Autrement, coll. « Mutations », 2007.

groupe. Les rôles au sein de la famille sont souvent polyvalents et évolutifs, y compris lorsqu'il s'agit de mobiliser les ressources de la solidarité.

Signalons d'ailleurs que les nouveaux seniors forment la première génération à devoir s'occuper de leurs parents et de leurs enfants. C'est ce que l'on peut nommer la génération pivot, la génération solidaire.

De ce point de vue, on peut suivre François de Singly lorsqu'il insiste sur la tonalité différente des relations intergénérationnelles et qu'il relève une *centration sur les relations encore plus accentuée*¹. Ces relations de parentèle incarnent un *nouvel esprit de famille*² qui conjugue individualisme moral et transmission, épanouissement de soi et continuité familiale : il y a plus de liberté, d'autonomie, d'individualisme et pourtant les liens entre les générations sont plus forts, la proximité affective entre générations est plus grande. Le choix, ou le sentiment d'avoir le choix, donne plus de force à l'engagement.

Des démarches individuelles qui nécessitent l'accompagnement

La diversité en même temps que la permanence des solidarités de proximité, la puissance et la multitude des solidarités informelles interpellent d'abord la collectivité. L'aide aux aidants concerne la puissance publique qui ne peut simplement laisser les individus seuls faire face aux accidents de la vie, qui ne peut se contenter de développer un discours moralisateur faisant porter aux individus le poids des solidarités nécessaires et la blessure supplémentaire de ne pouvoir assumer leur charge ou leur dette.

Discours idéologique qui fait semblant d'oublier les contraintes créées par cette même idéologie comme, par exemple, la mobilité professionnelle et géographique valorisée en tant que réponse nécessaire aux impératifs de l'économie et de son adaptation aux évolutions du marché.

Discours aux injonctions contradictoires qui place chacun dans l'inconfort d'un choix qui ne peut répondre à l'ensemble des contraintes. L'individu est sommé de choisir entre les cartes d'un jeu dont il ne dispose pas de la règle.

Pression morale de l'État, d'autre part intéressé ; puisque que l'action des aidants doit aussi s'analyser sous l'angle économique en ce qu'ils permettent de libérer des places dans les foyers et dans les établissements pour les personnes hospitalisées âgées et dépendantes (Ephad). Notons que l'Insee projette une augmentation de plus de 50 % du nombre des personnes « dépendantes » d'ici 2040. On notera ici que le terme de dépendance est impropre car chacun d'entre nous est dépendant de l'autre. C'est même là la question du don et la question du *care* : la prise en compte de l'autre, le souci de l'autre se justifie par la conscience que l'autre c'est nous aussi.

Pour autant, la question de l'aide bénévole ou informelle ne peut seulement se lire comme une alternative entre initiative des familles et action collective. D'abord l'une n'est pas exclusive de l'autre. Par ailleurs, au moins deux autres acteurs peuvent et doivent jouer un rôle : les associations et les personnes vivant à proximité. C'est ce « ménage à quatre » qui peut permettre l'éclosion d'une société plus solidaire et ouvrir la possibilité de mieux prendre en charge et en compte les attentes et les souffrances des personnes fragilisées par la vieillesse, les maladies chroniques ou les situations de handicap.

¹ SINGLY (François de). *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan, Coll. 128-Sociologie, 1993.

² ATTIAS-DONFUT (Claudine), LAPIERRE (Nicole), SEGALEN (Martine), *Le nouvel esprit de famille*, O. Jacob, 2002

Quelle place pour l'État ?

L'État intervient principalement sur des terrains de proximité et pour des actions précises. Avec le recul de la puissance publique, il est devenu, y compris à son corps défendant, le premier acteur et interlocuteur aussi bien dans les quartiers fortement urbanisés et perturbés que dans les espaces profondément ruralisés. Le monde associatif, qu'il soit structuré ou le fait d'individus qui se regroupent de façon très informelle, intervient aussi bien comme partenaire des bailleurs sociaux comme de l'école ou des acteurs publics.

Il ne s'agit pas d'opposer solidarités publiques et solidarités familiales et de voisinage, mais de montrer la complémentarité entre les deux approches. Le développement des premières ne justifie pas le renoncement aux secondes, mais peut contribuer à leur évolution.

Chacun dans sa singularité peut agir au profit de l'autre sans pour autant être nié comme être spécifique. C'est l'un des enjeux majeurs car, on l'a vu plus haut, souvent celui qui, par exemple, aide un proche, son enfant, sa compagne ou son compagnon, peut se perdre à force de ne penser qu'à l'autre.

Dans cette optique, se pose la question de la création d'une forme de statut pour les aidants qui engloberait aussi un droit et une obligation de formation (déontologie, psychologie, droit de la famille et de la personne) et pose l'enjeu de la création d'un congé solidaire destiné à permettre aux salariés de pouvoir aider un proche sans perdre l'ensemble de leurs droits liés à leur activité professionnelle.

Au regard des contraintes financières qui pèsent sur l'État (endettements), mais aussi au nom de la recherche d'efficacité, la question se pose de déterminer les meilleurs leviers d'action ; est-ce de déverser de l'argent de façon uniforme, est-ce de conditionner d'une manière ou d'une autre l'aide, est-ce de favoriser les politiques d'accompagnement des personnes ? La première position se rapproche de l'assistanat, la deuxième remet en cause la notion d'universalité des aides et produit finalement plus d'équité, la troisième rend chacun auteur de sa vie. À son niveau et progressivement.

Si l'égalité est un mirage, la fraternité est une morale. La réunion des deux se nomme-t-elle solidarité ? Devant l'évolution de la structure démographique marquée par le vieillissement de la population et l'amélioration de l'espérance de vie de personnes souffrant de maladie chronique, une nouvelle politique de l'équité sociale et de la proximité solidaire est à penser.

Il importe, sans doute, de ré-interroger la notion d'État Providence pour assurer le vivre ensemble dans une période de déstructuration des liens et des statuts. Il s'agira de penser par exemple, la protection sociale en fonction de la personne et non de son statut. Il s'agit de casser l'inégalité qui frappe les salariés et les autres actifs, dont la protection sociale n'est pas liée à leurs talents, leur utilité à la collectivité ou à leur travail, mais le plus souvent est fonction de leur statut et de leur place dans le système de production. Il faudra penser en termes de portabilités des droits afin qu'ils suivent le parcours biographique de la personne et l'accompagne dans ses évolutions, qui peuvent aller de mener une formation pour évoluer professionnellement à répondre à l'appel à la solidarité d'un proche. Reste aussi à penser un nouvel idéal de l'équité, car on ne peut expliciter les inégalités et les différences que par le retour à l'individu ni seulement par l'appartenance sociale¹. Les solidaristes défendaient déjà le lien essentiel entre égalité des chances, justice sociale et solidarité. La solidarité comme expression de notre dette à la collectivité, de notre dette aux autres.

La solidarité impose et nous impose des contreparties, une réciprocité. Si la solidarité se traduit par l'instauration de mécanismes qui viennent en soutien des plus faibles et qui assurent le vivre ensemble (retraite par répartition, sécurité sociale...), elle doit aussi contribuer à faire évoluer les comportements sociaux, notre prise en compte de l'autre, du

¹ SAVIDAN (Patrice), *Repenser l'égalité des chances*, Grasset, 2008

différent. La solidarité conforte et approfondit la démocratie à travers ces deux approches. C'est pourquoi la solidarité est à la fois une politique de l'action et une construction sociale¹.

On peut mettre en perspective la question des solidarités avec les enjeux de l'économie, au sens où une plus grande efficacité de l'économie peut être fondée sur la coopération. Ici, il est possible de reprendre l'héritage du solidarisme qui se distingue du libéralisme en ce qu'il se refuse à confondre individualité et individualisme.

Pour une société de l'accompagnement bienveillant

Dans un monde dont la complexité et l'exigence croissante rendent l'architecture du système toujours plus fragile et vulnérabilisent les individus, la notion de *care* recouvre une *inquiétude* pour le prochain, qui s'oppose à la société centrée seulement sur la technique, la performance, l'objectivité... pour reprendre l'opposition proposée par Havel dans ses *Essais politiques*. Cette inquiétude n'est pas vécue comme de la commisération et implique un regard nuancé et non victimaire : chacun peut, en étant accompagné, être auteur de sa vie, de son parcours. Aussi plutôt que d'utiliser le terme anglo-saxon de *care*, qui recouvre des réalités liées à un espace culturel donné et qui apparaît comme trop centré sur la seule question du soin, pourquoi ne pas penser en termes de *société accompagnante* ?

La plus belle des définitions de la notion d'accompagnement bienveillant, se trouve peut-être chez Levinas quand il parle de la « non-indifférence qui est la proximité même du prochain »². Il y a dans la notion de *care* et de société accompagnante, une culture du lien de proximité qui est une réfutation de la solution technologique comme approche privilégiée. Au lieu de chercher à traduire l'ensemble des attentes seulement sous formes d'objets techniques (vidéo-surveillance, capteurs multiples, voire dispensateurs de paroles familières...), on va mettre en avant la force du lien, le principe de bienveillance et l'implication de l'être humain. Dans ce cadre, l'enjeu premier est économique et social : le *care* est fort d'un potentiel de création d'emplois répondant à différents niveaux de qualification. Une société de l'accompagnement passe nécessairement par un effort de formation, de soutien des professionnels, de valorisation des carrières et des salaires³... Sous cet angle, il apparaît bien que l'État accompagnant ne s'oppose pas à l'État mais entend l'orienter vers des actions prioritaires comme la mise en œuvre d'une politique d'éducation et de formation adaptée aux situations de chacun, le soutien à la création d'emplois de service et d'accompagnement, la mise en avant d'activités socialement durables et respectueuses de l'environnement...

L'enjeu du *care* et plus largement d'une société accompagnante implique un changement de culture et participe d'un nouveau paradigme. L'État accompagnant s'oppose à une approche seulement fondée sur des gains de productivité, censés permettre de dégager des marges de manœuvre pour financer un État Providence redistributeur. Car cette course à la productivité entraîne de nouvelles fragilités sources de gâchis, de pertes de temps, et surtout d'exclusion des êtres. La culture de la productivité est pas essence fondée sur le consommer plus pour produire plus dont on commence à mesurer les effets désastreux que cela implique sur l'environnement, l'utilisation des ressources rares et sur les hommes. Le principe de productivité se fonde sur la culture de la performance et de la compétition qui fragilise aussi bien l'écosystème que le lien social et les individus.

La société de l'accompagnement bienveillant porte en soi les germes d'une autre hiérarchie des valeurs et des représentations des métiers et des activités. Cette approche,

¹ PAUGAM (Serge) (dir), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, PUF, 2007

² LEVINAS (Emmanuel), *Humanisme de l'autre homme*, Fata Morgana, 1972

³ GILLIGAN (Carol), *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Flammarion, 2008.

défendue par la chercheuse Joan Tronto¹, implique la valorisation de la place des femmes dans la décision et dans la représentation sociale de la société sans verser dans un essentialisme faisant des femmes, par « nature », non seulement les êtres plus sensibles à la condition humaine mais aussi plus capables d'accompagner les plus fragiles². Cette part là qui concerne aussi les hommes entre plus facilement en empathie avec les personnes vulnérabilisées. D'une certaine façon, une société de l'accompagnement bienveillant implique aussi une transformation des comportements dans une plus grande attention à l'autre, aux autres et à l'environnement, une dynamique de l'*écologie*, des pratiques écologiques, résumée par Guattari³.

La question de l'accompagnement bienveillant nécessite de penser de nouveaux droits à destination des personnels et auxiliaires de soins ou d'accompagnement, qui sont aussi majoritairement des femmes, aux revenus modestes et qui ne sont pas toujours bien formées. Une politique du *care*, dans la définition de ses principes comme dans la mise en œuvre et l'organisation des orientations, implique de revaloriser en priorité la situation sociale et familiale des femmes, de mettre en cause leur situation précaire et instable, dont le temps partiel contraint (déstructurant profondément les modes de vie, les modes de relation familiale) est le signe le plus manifeste.

Dans cette optique, il importe aussi de ne pas laisser dans l'ombre, la richesse et la diversité des initiatives de solidarité informelles, de soutien à l'autre. Il importe aussi de cesser de penser le vieillissement seulement sous l'angle de la charge et du déclin mais de le voir comme une chance pour faire évoluer la société et permettre une meilleure coopération – et transmission – entre les générations.

Aussi, cette approche s'inscrit dans la modernité au sens où l'individualisme ne s'oppose pas à la société de l'accompagnement : le premier peut favoriser la seconde. Ainsi, en dépit des profondes transformations sociologiques, économiques et politiques qui se sont déroulées depuis les années 1980, les formes de solidarité de proximité évoluent et se renouvellent mais surtout perdurent.

Il ne faudrait pas mésestimer la compassion et l'attention nécessaires au quotidien pour venir prendre soin de personnes fragilisées. Cet « héroïsme du quotidien » a aussi sa part enchantée : l'aidant peut aussi trouver dans son rôle une forme d'accomplissement, un plaisir à se sentir utile, une reconnaissance de soi.

L'approche par l'accompagnement bienveillant implique de prime abord de favoriser la connaissance et la prise de conscience de la difficulté de soutenir une personne fortement vulnérable, en sachant que certaines pathologies sont plus lourdes que d'autres, que certaines fragilités se soignent ou se minorent via des médicaments, alors que d'autres, nécessitent un long accompagnement social, psychologique, éducatif... L'État Providence doit laisser place à un État qui accompagne, qui soutienne l'innovation sociale, qui favorise le mode associatif et donne les moyens de cet accompagnement. Une société accompagnante soutient les professionnels comme des aidants bénévoles.

La politique de l'État accompagnant comme projet politique débouche nécessairement sur une plus grande équité envers les femmes et sur une vraie solidarité avec les plus fragiles. Elle implique aussi une écologie de la bienveillance comme attention à l'environnement, aux équilibres économiques et sociaux mondiaux, au souci de l'autre et à l'avenir des jeunes générations. Dans cette perspective, l'amélioration de la situation des personnes devient le critère essentiel de toute action. Il y a des règles, il y a des normes, il y a des faits culturels, d'accord, mais au-delà ce que nous décidons est-ce bon pour la personne ?

L'accompagnement solidaire et bienveillant comme politique s'inscrit dans la perspective et la construction d'une société plus démocratique, incluant la vulnérabilité

¹ TRONTO (Joan), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. La Découverte, 2009

² Signalons cependant que le premier homme politique en France à aborder la question du *care* est une femme...

³ GUATTARI (Felix), *Les trois écologies*, Galilée, 1989.

potentielle de l'ensemble des individus et qui pense le social en fonction des besoins et des réponses permettant d'améliorer la vie de chacun tout en prenant aussi en compte les conditions d'exercice de ces soins ou de cette sollicitude à l'autre. Cette notion de vulnérabilité potentielle doit être comprise comme étant un état non nécessairement statique et uniforme mais aussi transitoire ou parallèle à des zones de force. De la même façon que l'individu porte des identités multiples, il peut aussi être fragilisé sur un point tout en étant parfaitement en capacité d'autonomie et d'aide sur d'autres plans.

Si l'État, pour des raisons économiques et sociétales, ne peut répondre à l'ensemble des besoins des personnes, alors il peut, en revanche, favoriser les politiques d'accompagnement bienveillant menées par des structures publiques, mais aussi des associations ou des coopératives de personnes bénévoles.

La culture de l'État providence, c'est de faire à la place de. La société de l'accompagnement implique une coopération entre les personnes. Une volonté de faire de chacun, en fonction de ses possibles, un auteur de sa vie, un acteur du bien commun, de permettre à chacun de trouver son propre chemin d'autonomie.

Le *care* comme politique n'attend pas le recul de l'État Providence mais sa transformation en un État accompagnant favorisant l'innovation sociale et l'inclusion de toutes et tous. Il lui revient de favoriser cette dynamique de l'accompagnement bienveillant, par la formation, la mise en actes de politiques de protection sociale adaptées et redistributrices, le soutien aux associations et aux coopératives.... Il ne s'agit plus de faire à la place de la personne mais bien d'accompagner l'individu dans son parcours de vie, pour l'aider à trouver sa place, à faire son chemin vers son autonomie. Pour soutenir sa possibilité d'être l'auteur de sa vie, d'être un membre actif du vivre ensemble.

La société de l'accompagnement bienveillant comme politique porte en soi les germes d'une nouvelle donne sociale, une autre hiérarchie des valeurs et des représentations des métiers et des activités. Elle ouvre sur une construction politique adéquate ou en cohérence avec la constitution d'une société différente, à la fois plus équitable envers les femmes et plus solidaire avec les plus fragiles. Dans un monde toujours plus complexe et dur, la société du *care*, de la bienveillance est l'alternative à la société de la surveillance.

Pour citer cet article

Serge Guérin, « Politique du don, politique du *care*. Stratégie de la société accompagnante », *La_Revue*, n° 4, www.lrdb.fr, mis en ligne en juin 2010.